MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
DLP 29-8-88036507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 100 f
REGISSEUR RECETTES D.R.A.F.
(7) 895 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

27 Août 1985 N° de série continue 106 Bulletin n° 20

TAVELURES ET HUMECTATIONS D'ARRIERE SAISON : ATTENTION DANGER

ARBORICULTEURS : RESPECTEZ LES DELAIS D'EMPLOI DES PRODUITS AVANT RECOLTE

PECHER : Tordeuse Orientale et oïdium
POIRIER - POMMIER : Attention aux Tavelures
VIGNE : Tordeuses de la grappe : risques faibles
Botrytis : risques limités mais à apprécier localement

ARBRES FRUITIERS

PECHER

TORDEUSE ORIENTALE - Encore des risques pour les arbres en formation et les pépinières
Suite à une remontée des captures, les éclosions de jeunes chenilles pourraient être nombreuses. Sur variétés encore à récolter, protégez également contre les maladies de conservation.

OIDIUM - Maladie bien installée dans quelques vergers
Surveillez vos variétés sensibles et protégez les plantations où des symptômes sont visibles.

POIRIER - POMMIER

CARPOCAPSE - Un vol soutenu : maintenez la protection
(ST JUST, LUSSAS, GROSPIERRES, MEYRAS, AUBENAS)
Respectez les délais d'emploi des produits avant récolte.

TORDEUSE ORIENTALE - En fin de saison un risque pour les arbres fruitiers à pépins proches des pêchers
Dans ces parcelles utilisez un produit efficace à la fois contre le carpocapse et la Tordeuse Orientale, ce qui exclut l'emploi du DIMILIN.

MALADIES DE CONSERVATION - 2 à 3 traitements selon les précipitations
Selon les données de nos précédents Bulletins.
Dans les parcelles à risque de mildiou (phytophthora), transmis par les souillures de terre, on insistera sur les parties basses des arbres avec captafol, folpel, mancozèbe (nb spéc) ou tolyfluanide (METHYL-EUPARENE interdit 7 jours avant récolte).

Les 3 à 4 semaines précédant la récolte constituent la période de risques principaux de contamination au verger par les maladies de conservation.

TAVELURES - En verger atteint, protégez vos fruits jusqu'à la récolte
Dans les conditions de cette année, le risque est important de voir se développer la maladie en cours de conservation, même sur des fruits récoltés sans tache. Les taches sur feuilles constituent une menace constante pour les fruits, et dans certaines conditions elles peuvent provoquer des contaminations lenticellaires qui évoluent en frigo.

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

Pour limiter les risques dans les vergers atteints de tavelure

- Avant récolte intervenez en fonction des possibilités de contamination **avec captane** (nb spéc) ou à défaut une autre phtalimide(captafol, folpel, nb spéc)
- Récoltez des fruits bien ressuyés
- Ne laissez pas séjourner caisses et pallox dans les vergers

Ces mesures sont aussi valables pour la conservation des fruits.

REMARQUES IMPORTANTES

- Evitez les formulations de produits qui risquent de tacher les fruits
- Le dernier traitement sera fait au plus tard à 2-4 jours de la récolte
- N'utilisez pas les anti-tavelures à action curative (seules les associations captane + carbendazime (SANDOMIL C), carbendazime + captafol (CERETAL liquide) et carbendazime + folpel (FOLGAN) pourront être utilisées, en cas de pluie uniquement).

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE - **Un 3ème vol souvent faible à nul**
Les seules captures notables ont été enregistrées à ST REMEZE (surtout pour l'Eudémis). Un traitement **préventif** ne se justifie que dans les parcelles à risques importants. Il sera alors réalisé dès réception.
Ailleurs une visite effectuée dans les derniers jours d'aôut vous permettra de décider de l'opportunité d'un traitement **curatif** qui devrait rarement être nécessaire (seuil : 10 % de grappes atteintes).

BOTRYTIS - **Des risques limités pour les vignes dont les vendanges sont prévues avant le 25 septembre**.

Trois semaines avant les vendanges, un dernier traitement est possible.
N'utilisez SUMISCLEX, RONILAN, ROVRAL ou KIDAN que dans les parcelles à risques :

- vignes de raisin de table où le taux de pourriture doit être faible
- vignes où la maladie est déjà déclarée

Ailleurs, on pourra utiliser folpel ou captafol (nb spéc) ou dichlofluanide (EUPARENE). En cas d'augmentation sensible des risques, un Bulletin fera le point.

MILDIOU - BLACK-ROT - **Les données de notre dernier Bulletin restent valables**
Le traitement cuprique de longue durée a déjà dû être effectué.

Protégez les foyers habituels de Black-rot avec un produit efficace.

CONCOURS MILDIOU 1985

Messieurs Jean PERBOST de LAURAC, Charles ROBERT de ST ANDRE DE CRUZIERES, et Maurice COULANGE de BOURG ST ANDEOL ont gagné un abonnement de **1 an à la revue PHYTOMA - Défense des cultures**.

Nous remercions également les nombreux viticulteurs qui nous ont envoyé des échantillons.